

FICHE D'INSCRIPTION TRANSPORT 2010/2011



⚠ VEILLEZ À NOUS RETOURNER
VOTRE ANCIENNE CARTE ANNUELLE

TOUTE PIÈCE MANQUANTE DANS LE DOSSIER ENTRAÎNERA LE REFUS DE CELUI-CI.

LA CARTE ANNUELLE SERA ENVOYÉE À DOMICILE 3 SEMAINES APRÈS AVOIR DÉPOSÉ LE DOSSIER. (PAS DE RETRAIT SUR SITE)

IDENTITE DU DEMANDEUR

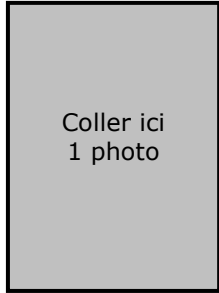
J'accepte que ma photo soit conservée numériquement afin de permettre une nouvelle fabrication de carte si nécessaire : →

NOM

PRENOM

NE(e) le ADRESSE.....

COMMUNE..... CODE POSTAL



Coller ici
1 photo

Déclaration du représentant légal si demandeur mineur

Je soussigné(e), M. Mme Mlle

ADRESSE (si différente du demandeur).....

..... CODE POSTAL

COMMUNE..... TELEPHONE.....

PORTABLE..... EMAIL.....

➤ Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements. **Signature du Représentant Légal :**

Ne rien inscrire
dans ces cases

Demande reçue le

Retrait le :

ABONNEMENT CHOISI

Année scolaire 2010/2011 DOSSIER A RENVOYER AU SERVICE TRANSPORTS (Parc François Mitterrand 81160 ST-JUERY)	DOSSIER A DEPOSER A L'ESPACE TRANSPORTS (14 rue de l'Hôtel de Ville - 81000 ALBI)
ANNUEL (C2A)75 € * <input type="radio"/> <small>*Sous réserve de délibération du Conseil Communautaire</small> A l'intérieur de la C2A (renvoyer l'ancienne carte) Pour les élèves Hors C2A merci de vous adresser directement à la ⚠ FEDERTEEP, 16 rue Fonvieille à Albi	Trimestriel43 € <input type="radio"/> Trajets illimités (1 ^{er} trimestre : Septembre à Décembre)
	MENSUEL16 € <input type="radio"/> Trajets illimités

ECOLE ELEMENTAIRE COLLEGE LYCEE ETUDIANT

APPRENTI SALARIE AUTRE :

NOM DE L'ETABLISSEMENT

COMMUNE..... CLASSE et OPTION

DEMI-PENSIONNAIRE INTERNE EXTERNE

LIGNE et POINT DE MONTEE :

Ne rien inscrire
dans cette case

PIECES A FOURNIR

➤ **2 photos d'identité**, tête nue, au format normal de moins de trois mois. Ne seront pas acceptées **les photos scannées, photocopiées** ou à **définition passable** ni **les minis photos** ou **de format trop important**.

➤ **1 copie de la pièce d'identité**, à défaut une copie du livret de famille ou du passeport, de la personne utilisatrice de la carte.

➤ **UN CHEQUE PAR ELEVE ou DEMANDEUR** correspondant au montant du titre de transport choisi à l'ordre de Monsieur le Receveur Municipal.

SI VOUS SOUHAITEZ REGLER L'ABONNEMENT ANNUEL EN ESPECES,
VEUILLEZ VOUS RENDRE A L'ESPACE TRANSPORTS (14 rue de l'Hôtel de Ville à Albi).
LES CARTES ANNUELLES SERONT ENVOYEEES A DOMICILE
3 SEMAINES APRES LE DEPOT DU DOSSIER

DEPOT DES DOSSIERS :

POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

➤ **TRIMESTRIEL et/ou MENSUEL** ◀

ESPACE TRANSPORTS de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
Lundi 14 h-17 h / Mardi au Vendredi 10 h -17 h non stop
14 rue de l'Hôtel de Ville
81000 ALBI

L'abonnement vous sera délivré directement le jour même avec la carte.

POUR LES ANCIENS ABONNES

La carte trimestrielle ou mensuelle de la rentrée de 2009 est valable pour la rentrée 2010.

***Les coupons sont disponibles chez les dépositaires ou à l'Espace transports**

➤ **ANNUEL** ◀

Envoyer votre dossier complet (**Chèques uniquement**) au :
Service Transports de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
Parc François Mitterrand
81160 ST JUERY

3 semaines après le dépôt de votre dossier, votre carte vous sera envoyée directement à domicile

TITRE	PRIX	AYANTS DROIT	VALIDITE DU TITRE
Abonnement annuel <small>*Sous réserve de délibération du Conseil Communautaire</small>	75 € *	Jeunes scolarisés en écoles élémentaires, collèges ou lycées.	1 Aller-retour entre le domicile et l'établissement scolaire (Samedi après midi et vacances non compris)
Abonnement Trimestriel	43 €	Jeunes scolarisés en écoles élémentaires, collèges ou lycées.	Illimitée (y compris les petites vacances scolaires).
Abonnement mensuel	16 €	Jeunes de 6 à 26 ans inclus. Etudiants, Apprentis, Salariés...	Illimitée (y compris les petites vacances scolaires).

Les informations demandées sur cet imprimé sont obligatoires en vue de votre inscription. Le destinataire de ces informations est la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois regroupant les communes de : Albi, Arthès, Cambon d'Albi, Carlus, Castelnaud de Lévis, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Labastide Dénat, Le Séquestre, Lescure d'Albigeois, Marssac sur Tam, Puygouzon, Rouffiac, Saliès, Saint-Juéry, Terssac. En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et procéder éventuellement à des rectifications auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.